

Copyright Board  
Canada



Commission du droit d'auteur  
Canada

[TRADUCTION]

Ottawa, le 10 mai 2004

**DOSSIER : 2004-UO/TI-12**

**TITULAIRES DE DROIT D'AUTEUR INTROUVABLES**

**Licence non exclusive délivrée à Paul Jackson, Ph. D., Montréal (Québec), pour la reproduction d'une caricature de Stewart Cameron**

Conformément aux dispositions du paragraphe 77(1) de la *Loi sur le droit d'auteur*, la Commission du droit d'auteur accorde une licence à Paul Jackson, Ph. D., comme suit :

- (1) La licence autorise la reproduction d'une caricature de Stewart Cameron (1912-1970) intitulée « Réveille » et publiée en 1943 dans le livre de Stewart Cameron intitulé *Training Daze : candid cartoons of you and me in the army* (éditeur inconnu).

La caricature sera reproduite dans l'ouvrage intitulé *One of the Boys : Homosexuality in the Military During the Second World War* qui sera publié par McGill-Queen's University Press. Le tirage de la reproduction est limité à 800 exemplaires.

- (2) La licence expire le 31 décembre 2004. La reproduction autorisée devra donc être achevée à cette date.
- (3) La licence est non exclusive et n'est valide qu'au Canada. Ailleurs, c'est la loi du pays qui s'applique.
- (4) La délivrance de cette licence ne libère pas l'auteur de la demande de licence de l'obligation d'obtenir une autorisation pour toute utilisation non visée par cette licence.
- (5) L'auteur de la demande de licence versera 81 \$ à la Société de droits d'auteur en arts visuels (SODART), qui pourra disposer de ce montant selon ce qu'elle jugera utile pour ses membres et ceux du *Canadian Artists' Representation Copyright Collective* (CARCC) en général. La SODART s'engage toutefois à rendre à toute personne qui établit, avant le 31 décembre 2009, qu'elle est titulaire du droit d'auteur sur l'œuvre visée par la présente licence.
- (6) La présente licence ne prend effet qu'à compter du moment où la SODART produit, auprès de la Commission, son engagement à respecter les modalités prévues au paragraphe (5) ci-dessus.

Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink that reads 'Claude Majeau'.

Claude Majeau